

MINES DE L'OUED-LOUDINA, Algérie

Rapports et Décrets
(*Les Annales coloniales*, 30 octobre 1923)

Décret en date du 22 octobre 1923 portant institution de la concession minière de l'Oued-Oudina (Algérie).

J. O. du 26 octobre 1923.

La flottation des minerais métalliques
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1924)

Flotation différentielle. — L'auteur fournit deux exemples. Dans celui du minerai d'Oued-Oudina (blende et galène), on a obtenu dans les concentrés une récupération de 93,5 % du zinc et de 70,04 % du plomb ; dans celui du minerai de Beni-Seghouar (blende très pyriteuse), on a obtenu une récupération de 96,91 % du zinc dans les concentrés. Ce sont là des résultats particuliers très encourageants ; mais le problème reste à l'étude pour les minerais complexes quelconques

ALGÉRIE
Société des mines de l'Oued-Oudina
(*La Journée industrielle*, 9 avril 1927)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1927)

Cette société anonyme actuellement en formation aura pour objet l'exploitation de la concession des mines de zinc, plomb et métaux connexes, dite « concession de l'Oued-Oudina », et située dans la commune mixte de Collo, arrondissement de Philippeville (Algérie) ; le traitement et la vente des produits desdites mines et de tous autres minerais.

Le siège sera fixé à Paris, 32, rue Le-Peletier. Le capital sera de 5.500.000 fr., en actions de 100 fr., sur lesquelles 20.000 seront allouées en rémunération d'apport à MM. Henri ¹ et Frédéric Nouvion ², qui recevront, en outre, 10.000 des 14.700 parts bénéficiaires qui seront créées.

Le fondateur de cette société est M. Henri Nouvion, à Paris, 26, rue Jouffroy.

¹ Henri Nouvion (1862-1945) : fils de Jean-Baptiste Nouvion, sous-préfet de Philippeville, et de Thérèse Claire Chasseriau. Surtout connu comme directeur (1901), administrateur-directeur (1916-1931), puis simple administrateur de la Banque de l'Afrique occidentale. Ces droits miniers semblent lui être venus de Mercier-Lacombe dont Jean-Baptiste Nouvion était le neveu.

² Frédéric Nouvion (1868-1949) : frère du précédent. Général, membre actif de l'Institut colonial français, administrateur de la Société agricole et industrielle de Bêh-Cui (Cochinchine).

[Mutation]

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1928)

Par décret en date du 3 avril 1928, a été autorisée la mutation de propriété résultant de la cession consentie, par voie d'apport, à la société des mines de zinc, plomb et autres métaux connexes de l'Oued-Oudina (département de Constantine), par M. Henri Nouvion.

L'industrie minière en Algérie

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1928)

	Calamine	Blende	Galène
• Constantine			
Oued-Oudina	—	—	46

Société des mines de l'oued-Oudina

(*La Journée industrielle*, 30 juin 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1929 faisant ressortir un solde bénéficiaire de 147.215 fr. qui a été reporté à nouveau après dotation de la réserve légale.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Priadkine en qualité d'administrateur.

Mines de l'Oued-Oudina

(*Le Journal des débats*, 20 août 1929)

Augmentation du fonds social de 5.500.000 francs à 10 millions, par émission de 45.000 actions nouvelles de 100 francs. La notice prévoit l'introduction de ces nouveaux titres à la Cote officielle.

1929 (octobre) : CAPITAL PORTÉ DE 5,5 à 10 MF



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES MINES DE L'OUED OUDINA
Société anonyme au capital de cinq millions cinq cent mille fr.
divisé en 55.000 actions de 100 fr. chacune

Capital porté à 10.000.000 de fr.
Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 1929

Statuts déposés chez M^e Thiberge, notaire à Paris, le 5 avril 1927
Assemblées générales constitutives de 28 avril et 9 mai 1927

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 20 juin 1929

Siège social : 241, boulevard Saint-Germain, à PARIS

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR

Donnant droit à 1/14.700^e de la part de bénéfices revenant aux parts de fondateur
en vertu des articles 44 et 48 des statuts, reproduits par extraits
au verso du présent titre

Un administrateur : A. de Lagrange

Par délégation : Nouvion

Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encres Lorilleux

Mines de l'Oued-Oudina
(*La Journée industrielle*, 15 octobre 1929)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a ratifié l'augmentation de capital de
5.500.000 fr. à 10 millions, par l'émission de 45.000 actions de 100 francs.

L'atelier de flottage des mines de la Société de l'Oued Oudina
par J. Priadkine, ingénieur des mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1930, p. 323-326)

ALGÉRIE
SOCIETE DES MINES DE L'OUED-LOUDINA
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1931, p. 538)

L'assemblée du 18 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1930, se soldant par
une perte de 840.000 francs, reporté à nouveau.

La société s'efforce d'adapter son exploitation à la situation actuelle, [écartant] toute
idée d'arrêt complet de l'exploitation qui aurait été trop onéreux et aurait entraîné la
destruction d'une organisation créée au prix de longs efforts et la dispersion d'un cadre
et d'ouvriers expérimentés, a adopté un programme prudent, mais résolument actif, qui
permettra à la société de traverser la crise actuelle.

L'atelier de flottation a marché très régulièrement et le tonnage est passé à 6 t. à
l'heure et la récupération du métal à 90 %.

La production de 1930 a atteint 1.438 t. 780 de galène à 52,6 %, 178 t. 148 de
blende à 44 %. Ces chiffres se rapportent à huit mois d'exploitation.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a décidé que le capital pourrait être
augmenté et porté de 10 à 20 MF.

SOCIETE DES MINES DE L'OUED-LOUDINA
(*L'Africain*, 15 août 1931)

L'assemblée du 18 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1930, se soldant par
une perte de 840.000 francs, en raison de la baisse du prix des métaux.

COUP D'ACCORDÉON
RACHAT PAR L'ESTRELLAS MINING
(filiale de diversification hors du Mexique
de Las Dos Estrellas)

MINES DE L'OUED-LOUDINA
(*Le Journal des débats*, 9 septembre 1932)

Réunis en assemblée extraordinaire le 7 septembre, les actionnaires ont décidé d'abord de réduire le capital de 5 millions de francs, puis de l'augmenter de 1 million, le portant ainsi à 6 millions de francs, par la création de 10.000 actions privilégiées, ayant droit à un premier dividende de 6 %. Il a été, en outre, décidé que, dans la suite, le capital pourra être élevé, en une ou plusieurs fois, jusqu'à la somme de 20 millions de francs, par la création d'actions nouvelles ordinaires, à souscrire en numéraire. L'assemblée générale a résolu d'ajourner l'examen d'une émission d'obligations.

MINES DE L'OUED-LOUDINA
(*Le Journal des débats*, 20 septembre 1932)

Nous avons récemment annoncé que l'assemblée extraordinaire du 7 septembre avait décidé de réduire le capital à 5 millions de francs, puis de l'augmenter de 1 million, le portant ainsi à 6 millions, par l'émission de 10.000 actions privilégiées ayant droit à un dividende de 6 %. L'exercice 1931 laisse une perte de 819.230 fr., ce qui porte à 1.660.119 francs le déficit total.

Mines de l'Oued-Oudina
(*Le Journal des débats*, 20 septembre 1932)

Augmentation du fonds social de 5 à 6 millions, par l'émission au pair de 10.000 actions privilégiées de 100 fr.

Mines de l'Oued-Oudina
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} janvier 1933, p. 4)

Réunis le 7 déc. en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont ratifié la réduction du capital de 10 à 5 MF, divisé en 50.000 actions de 100 fr., votée par l'assemblée du 7 septembre dernier, et ont rendu définitive l'augmentation du fonds social de 5 à 6 MF par la création de 10.000 actions privilégiées de 100 fr., émises au pair.

Société des mines de l'Oued Oudina
(*La Journée industrielle*, 17 juin 1933)

Les comptes de l'exercice 1932 se soldent par une perte de 820.713 fr. contre 819.230 fr. pour l'exercice 1931. Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire du 29 juin d'amortir les soldes débiteurs des exercices 1930, 1931 et 1932, soit au total 2.480.833 fr., en prélevant cette somme sur la réserve de 5 millions provenant de la réduction de capital décidée le 7 décembre 1932.

L'exploitation des mines est arrêtée depuis février 1932. Depuis cette date, on a simplement assuré l'entretien des travaux et des installations.

MINES DE L'OUED-LOUDINA
(*Le Temps*, 30 juin 1933)

L'assemblée du 29 juin a approuvé les comptes de 1932 se soldant par une perte totale de 2.480.833 francs.

ESTRELLAS MINING AND FINANCE CORPORATION
(*Le Temps*, 7 mai 1934)

[...] Comme toutes les autres compagnies exploitant des mines de plomb situées dans des colonies françaises, la Compagnie minière de l'Oued-Oudina (plomb argentifère en Algérie), a dû interrompre son exploitation, en attendant des conditions plus favorables. [...]

Société des mines de l'Oued Oudina
(*La Journée industrielle*, 12 mai 1934)

Les comptes de l'exercice 1933, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 29 mai, se soldent par une nouvelle perte de 525.825 fr. contre 820.713 fr. pour 1932. Cette perte représente principalement les dépenses provenant des charges financières, l'exploitation étant arrêtée depuis janvier 1932. Le conseil proposera d'amortir le déficit, par prélèvement sur le compte réserve d'amortissement, qui figurait au dernier bilan pour 2.369.166 francs.

L'exploitation ne pourra être reprise, tant que ne sera pas appliqué le plan étudié actuellement par le gouvernement, en vue d'une aide aux minés similaires de l'Afrique du Nord.

MINES DE L'OUED OUDINA
(*L'Information financière, économique et politique*, 31 mai 1934)

L'assemblée ordinaire tenue le 29 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1933, se soldant par une perte de 525.852 fr., dont 215.917 francs représentant les frais à la mine et les frais d'entretien pendant la période d'arrêt. Elle a décidé d'amortir ce solde par prélèvement sur la réserve de 2.369.166 fr. provenant de la réduction de capital opérée en 1932.

MM. Édouard Choupot et Georges Nouvion, administrateurs sortants, ont été réélus.

Société des mines de l'Oued Oudina
(*La Journée industrielle*, 22 juin 1935)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de 1934 se soldant par une perte de 511.207 fr. La mine est toujours fermée.

Société des mines de l'Oued-Oudina
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 décembre 1935)

Cette société, dont le siège est 241, boulevard Saint-Germain, est en train d'augmenter son capital et de se réorganiser en vue de reprendre son exploitation.

Société des mines de l'Oued Oudina
(*La Journée industrielle*, 29 décembre 1935)

Une assemblée extraordinaire tenue le 27 décembre a voté l'augmentation du capital, de 6 millions à 8.500.000 fr., par la création d'actions privilégiées. Elle a décidé également la création de 11.300 parts bénéficiaires remises à certains créanciers et aux souscripteurs d'actions nouvelles.

Des assemblées spéciales d'actions privilégiées et ordinaires ont approuvé ces résolutions.

Une autre assemblée plénière a nommé un commissaire pour apprécier les avantages particuliers accordés à un tiers pour la souscription des actions nouvelles et aux bénéficiaires des 11.300 parts créées, et faire un rapport à une assemblée ultérieure.

L'assemblée des porteurs de parts a été reportée, faute de quorum.

Sté des mines de l'Oued-Oudina
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 janvier 1936)

Une récente assemblée extraordinaire a voté l'augmentation du capital de 6 à 8.500.000 fr. par création d'actions privilégiées. Rappelons que cette société exploite en Algérie un gisement de plomb argentifère.

ESTRELLAS MINING ET FINANCE CORPORATION
(*L'Information financière, économique et politique*, 30 janvier 1936)

Participations

Compagnie minière de l'Oued Oudina. — Sera probablement en situation de commencer prochainement la remise en état de ses travaux de mine.

MINES DE L'OUED OUDINA
(*Les Annales coloniales*, 8 mai 1936)

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 avril a procédé à la vérification et à la reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation de capital de 2.500.000 francs.

Toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité.

Mines de l'Oued Oudina
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 juin 1936)

L'exploitation est restée suspendue durant l'exercice 1935. Les frais et charges financières se traduisent par une perte de 286.800 fr. au lieu d'une perte de 511.207 fr. en 1934. Comme l'an dernier, le conseil proposera à l'assemblée d'amortir cette perte par prélèvement sur la réserve provenant de la réduction, du capital opérée en 1932,

La Société escompte reprendre très prochainement l'exploitation et les travaux ont été commencés au mois de mai.

Mines de l'Oued Oudina
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juillet 1936)

Les comptes de l'exercice 1935, approuvés par rassemblée ordinaire, tenue hier, font apparaître une perte de 286.000 fr. qui a été amortie par prélèvement sur la réserve pour amortissements qui se trouve ainsi ramenée à 1.045.306 francs.

La nomination de MM. Raoul de Lubersac, Kahn Stéphane et de la Société nouvelle des Mines de la Lucette, comme administrateurs, a été ratifiée.

Le rapport fait remarquer que les statistiques de 1935, tant en ce qui concerne la production que les cours du plomb, du zinc et de l'argent, font ressortir la continuation de la crise. Dans ces conditions, la société a dû maintenir son exploitation en sommeil.

MINES DE L'OUED-LOUDINA
(*Les Annales coloniales*, 2 octobre 1936)

Cette société procède, jusqu'au 15 octobre, à l'appel du 3^e quart sur les actions nouvelles.

Situation de l'industrie minière de l'Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1937)

[...] La protection accordée par la loi du 24 juillet 1935, a permis la remise en exploitation des concessions de zinc et plomb de Sidi-Kamber, Dar-el-Debar, Oued-Oudina et Aïn-Kechera. [...]

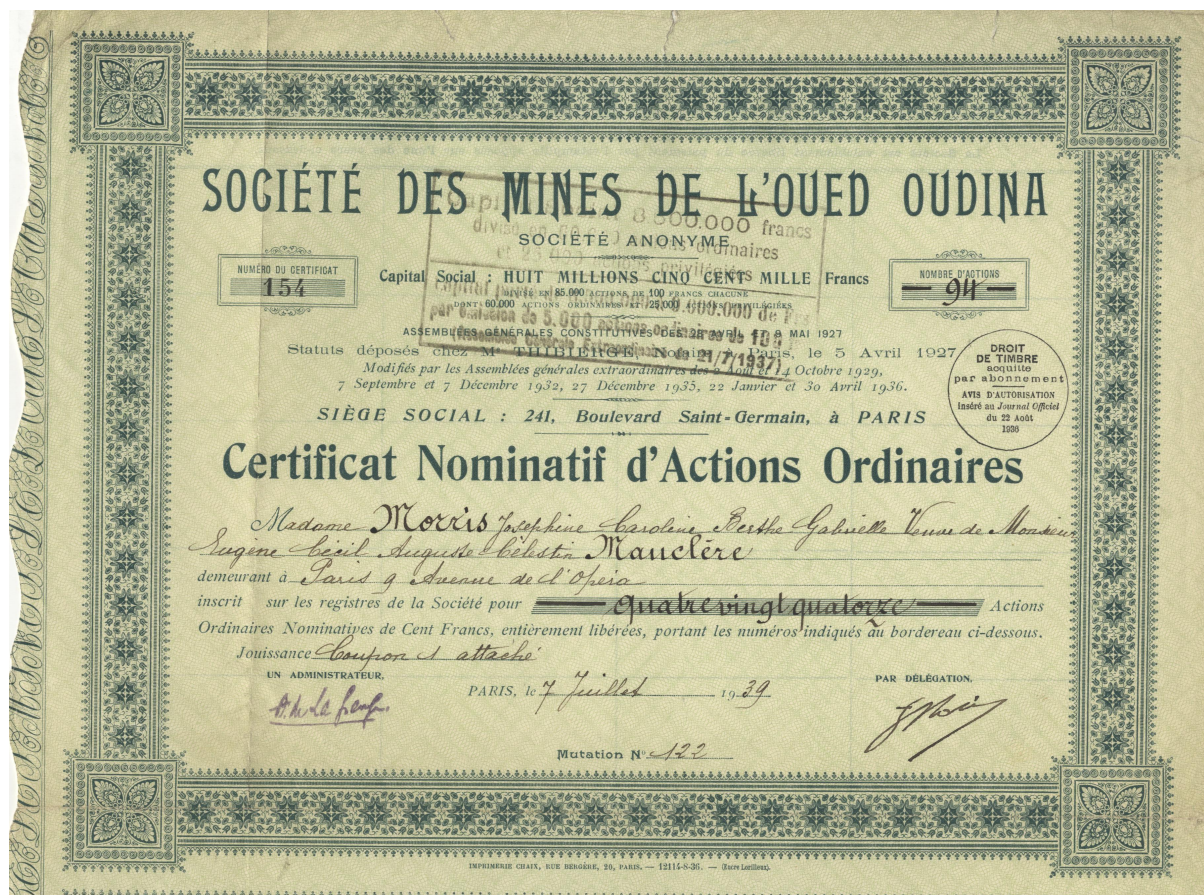
Observations techniques générales

Oued-Oudina. — La production journalière est de 20 à 25 tonnes.
Toute la production est passée à l'usine de flottation qui a été remise en marche en octobre.

(L'Information financière, économique et politique, 12 et 18 juin 1937)

Mines de l'Oued-Oudina. — La hausse des cours du plomb et du zinc a permis de reprendre l'exploitation à la fin de 1936.

1937 (juillet) : CAPITAL PORTÉ DE 8,5 À 9 MF



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES MINES DE L'OUED OUDINA

Société anonyme

Capital social : huit millions cinq cent mille fr.
divisé en 85.000 actions de 100 fr. chacune
dont 60.000 actions ordinaires et 25.000 actions privilégiées

Capital social de 8.500.000
divisé en 60.000 actions ordinaires et 25.000 actions privilégiées

Capital porté de 8.500.000 à 9.000.000 de fr.
par émission de 5.000 actions ordinaires de 100 fr.
(Assemblée générale extraordinaire du 21/7/1937)

Assemblées générales constitutives de 28 avril et 9 mai 1927
Statuts déposés chez M^e Thiberge, notaire à Paris, le 5 avril 1927
Modifiés par les assemblées générales extraordinaires des 2 août et 4 octobre 1929,
7 septembre et 7 décembre 1932, 27 décembre 1935, 22 janvier et 30 avril 1936.

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 22 août 1936

Siège social : 241, boulevard Saint-Germain, à PARIS

CERTIFICAT NOMINATIF D' ACTIONS ORDINAIRES

Madame Morris Joséphine Caroline Berthe Gabrielle, veuve de M. Eugène Cecil
Auguste Célestin Mauclère
demeurant à Paris, 9, avenue de l'Opéra,
inscrit sur les registres de la société pour quatre vingt quatorze actions ordinaires
nominatives de cent francs, entièrement libérées...

Paris, le 7 juillet 1939

Un administrateur : A. de La Grange

Par délégation : ?

Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encres Lorilleux

Société des mines de l'Oued Oudina
(*La Journée industrielle*, 20 juin 1937)

Cette société, dont le siège est à Paris. 541, boulevard Saint-Germain, va porter son capital de 8.500.000 fr. à 9 millions par l'émission de 5.000 actions ordinaires de 100 fr.

SOCIÉTÉ DES MINES DE L'OUED OUDINA
(*Les Annales coloniales*, 9 juillet 1937)

L'assemblée ordinaire du 30 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1936 qui se soldent par un bénéfice de 387.276 fr., affecté à un compte de provisions pour éventualités diverses.

Les demandes de dérogations à l'application des 40 heures
dans les exploitations minières de l'Algérie
(*L'Écho d'Alger*, 14 novembre 1938)

Concession de l'Oued-Oudina : Société des mines de l'Oued-Oudina (zinc et plomb),
dérogation totale six mois.

SOCIÉTÉ DES MINES DE L'OUED-LOUDINA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.000.000 DE FRANCS
Siège social : 241, boulevard Saint-Germain, à PARIS (7^e).
(*Annuaire du Comité central des houillères de France et de la Chambre syndicale
française des mines métalliques*, juin 1939, p. 536-537)

CONSEIL D ADMINISTRATION

MM. NOUVION (Henri), vice-président, 26, rue Jouffroy, à Paris (9^e).
NOUVION (Frédéric), administrateur-directeur, 1, rue Davioud, à Paris.
Le Baron A. DE LA GRANGE, 16, rue Saint-Guillaume, à Paris (7^e).
CHOUPOT (Édouard), château de Mardilly, à Savigny, par Vernoy (Yonne).
KAHN (Stéphane), 10, rue Georges-Berger, à Paris (17^e).
NOUVION (Georges), Koubba, à Alger (Algérie).
PRIADKINE (Jacques), ingénieur-conseil, 47, rue Erlanger, à Paris (16^e).

DONNÉES FINANCIÈRES

Le capital est divisé en 90.000 actions nominatives de 100 francs dont 65.000 ordinaires et 25.000 privilégiées ; il a été créé 26.000 parts de fondateur sans valeur nominale.

Les actions et parts ne sont pas cotées en bourse; il n'existe pas d'obligations.

DIRECTION

M. NOUVION (Frédéric), directeur général.

SERVICE TECHNIQUE

M. PRIADKINE (J.), ingénieur-conseil.

CONCESSION — TRAVAUX — TRAITEMENT — PORT

Concession. — Concession de l'Oued-Oudina (en exploitation) 517 hectares. (Décret du 22-10-1923). (Département de Constantine).

Données générales sur les travaux. — Gisement filonien de minerai de plomb (galène argentifère) dominera de zinc (blonde) et minerai mixte (B.P.G.).

Exploitation par une série de galeries et puits. Le puits principal a 72 mètres de profondeur. L'épuisement est assuré par des pompes électriques. Station électrique et poste d'air comprimé assuré par des moteurs Diesel.

Traitement. — Atelier de flottation sélective, pouvant traiter 5 tonnes à l'heure.

Port. — Port de Philippeville (Constantine).

NATURE DES PRODUITS

Minerai tout-venant soumis à la flottation. — Produit fini pour la vente.

Concentré de blende et concentré de galène argentifère.

Analyse du concentré de plomb : Pb 70 à 72 %; Zn. 2,45 %; argent de 2.000 à 2.500 gr. par tonne de minerai.

Analyse du concentré de zinc : Zn. 54 à 50 % ; Ag. 100 à 200 gr. ; Pb 1,5 à 2 % .

PRODUCTION

	Concentré de galène (t.)	Argent (kg)	Concentré de blende (t.)
1936	46	95	—
1937	651	964	1.258
1938	622	1.257	1.052

L'exploitation, arrêtée en février 1932, a été reprise à la fin du 4^e trimestre 1936.

ADRESSES DES BUREAUX ET EXPLOITATION

SIÈGE SOCIAL :

Adresse postale : Société des Mines de l'Oued-Oudina, 241, boulevard St-Germain, à Paris (7^e).

Téléphone : Invalides 23-17.

EXPLOITATION :

Station de chemin de fer : Philippeville.

Adresse postale : Société des Mines de l'Oued-Oudina, par Tamalous (Département Constantine).

Adresse télégraphique : MinoudinaTamalous-Constantine.

Téléphone : à Tamalous (Constantine).

SOCIÉTÉ DES MINES DE L'OUED-LOUDINA

(*Le Journal*, 12 octobre 1941)

L'exercice 1940, dont les résultats seront soumis à l'assemblée du 18 octobre, fait apparaître un solde déficitaire de 946.481 francs contre une perte de 869.000 francs pour l'exercice précédent.

ESTRELLAS MINING AND FINANCE CORPORATION LIMITED

[Desfossés 1956/751]

Participations minières : ... [Cie minière de l'oued-Oudina \(plomb argentifère en Algérie\)](#)...
